

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

Accueil d'élèves allophones dans les CO du canton de Fribourg, quel impact sur l'enseignant régulier ?

Les niveaux de collaboration entre l'enseignant spécialisé FLE et les enseignants réguliers.

Auteur	Savary Caroline
Superviseure	Spicher Pascale
Date	14.07.2016

Introduction

Les écoles secondaires du canton de Fribourg sont régulièrement confrontées à l'arrivée d'élèves allophones au sein de leur établissement. Des systèmes d'accueil sont mis en place et nombreuses sont les personnes qui sont concernées par la prise en charge de ces jeunes. Dans certaines écoles, grâce au système de double intégration privilégié par les autorités cantonales fribourgeoises, le jeune primo-arrivant se trouve très rapidement intégré à une classe régulière. Il bénéficie d'une seconde identité de classe, en plus du groupe classe formé par les membres de la classe d'accueil. Il n'est donc pas rare que des enseignants qui ne sont pas au bénéfice d'une formation spécifique pour la prise en charge d'élèves allophones se voient attribuer la tâche de travailler avec ce public particulier.

L'intégration des jeunes primo-arrivants poursuit avant tout un but d'intégration sociale et n'est pas sans conséquence pour le corps enseignant. Les enseignants réguliers doivent, dans la mesure du possible et selon les progrès des élèves allophones, les intégrer à leur enseignement.

Méthode

Afin de mettre en évidence l'impact de ce type d'intégration sur les enseignants réguliers et de mettre en lumière les niveaux de collaboration entre les enseignants réguliers et les enseignants de la classe de langue, une étude de type qualitatif a été menée dans un établissement de la ville de Fribourg. Deux enseignants intervenant en classe de langue ont été interrogés, il s'agit de l'enseignant titulaire qui enseigne le français et de la personne s'occupant de l'enseignement des mathématiques. Leurs témoignages ont été confrontés à ceux de trois enseignants réguliers qui interviennent dans les différents types de classe, pré-gymnasiale, générale, exigences de base. L'analyse des pratiques de chacun de ces pôles a été comparée ce qui nous a permis de mettre en évidence les niveaux de collaboration qui existent entre les deux entités. Ces entretiens ont également permis de mettre en lumière les particularités liées à l'enseignement à un public allophone. Par des hypothèses et des questions plus larges, nous nous sommes également intéressés, à travers cette étude, à la nature des relations avec les parents. Pour ce faire, nous avons comparé des directives présentes dans les articles de loi à la réalité du terrain à travers les expériences partagées par les enseignants interrogés.

Résultats

Bien que la prise en charge des jeunes primo-arrivants soit complexe et multifactorielle, une collaboration informelle s'est peu à peu mise en place entre les enseignants de la classe de langue et les enseignants réguliers confrontés à l'accueil d'un jeune allophone. Informelle ne signifie pas non professionnelle et c'est une grande confiance qui lie le travail effectué par les différents pôles où chacun semble satisfait de la manière dont la collaboration se déroule. En plus d'être informel, les enseignants réguliers relèvent que c'est un mode de collaboration qui répond à des besoins. Sans qu'elle soit systématique, elle est toujours présente lorsqu'elle est nécessaire. La grande disponibilité des enseignants de la classe de langue est très appréciée des enseignants réguliers. Les enseignants réguliers admettent qu'il ne leur est pas toujours possible d'intégrer les élèves allophones à leur enseignement. Le manque de temps ainsi que l'effectif important des classes sont des facteurs qui reviennent régulièrement pour expliquer ce comportement.

L'enseignant titulaire confie que le système pourrait être amélioré si les moyens à disposition étaient plus importants, notamment en ce qui concerne le nombre d'heures à disposition. Augmenter les heures à disposition des enseignants de la classe de langue leur permettrait de travailler avec des groupes plus petits et donc d'améliorer leur prise en charge. Cela pourrait être bénéfique pour les apprentissages des élèves allophones. Un second élément soulevé est le manque récurrent de moyens didactiques pour ces élèves. Par exemple, enseigner la grammaire française à l'aide d'ouvrages utilisés aux cycles 1 et 2 ne convient pas pour les élèves du cycle 3.

En ce qui concerne les relations avec les parents, il a été constaté que le titulaire de la classe de langue prenait généralement les initiatives pour entrer en contact avec les parents. Certains enseignants admettent qu'ils ne se sont pas assez intéressés à la manière de prendre contact avec des interprètes. Selon l'article 58 du règlement d'exécution de la loi scolaire, il est possible de faire appel à un interprète lorsque des parents qui sont en Suisse depuis moins de deux ans n'ont pas une maîtrise assez grande de la langue française pour pouvoir entrer en communication avec l'école. Dans la pratique, il est très fréquent que les enseignants de la classe de langue rencontrent des parents présents en Suisse depuis de nombreuses années mais pour lesquels les rencontres nécessitent la présence d'un interprète. Cette problématique est également très présente pour les enseignants titulaires de classe section exigences de base.

Conclusion

L'étude a pu démontrer que l'accueil d'élèves allophones en classe régulière ne représente pas une importante source de stress pour les enseignants réguliers. La majeure partie des enseignants voient en cette méthode d'intégration une opportunité non négligeable pour les jeunes de se créer une identité de classe et de se créer un réseau social. Les objectifs clairs fixés par les enseignants de la classe de langue ainsi que les effectifs raisonnables d'élèves allophones dans les classes permettent d'expliquer ce constat. Le mode de collaboration « informel » fonctionne et répond aux besoins. Les enseignants ne sont pas surchargés avec des réunions supplémentaires mais peuvent s'adresser directement aux enseignants de la classe de langue pour discuter de problèmes concrets et ainsi tenter de les résoudre rapidement. La majeure partie des acteurs concernés semblent être satisfaits du dispositif de double intégration. Les enseignants réguliers estiment qu'il est nécessaire que les jeunes allophones disposent d'une structure qui leur apprennent les bases du français, de l'allemand et les remettent à niveau en mathématiques.

Cette organisation permet également de créer un programme personnalisé pour chacun des élèves en fonction de ses capacités. En effet, il a été relevé à de nombreuses reprises que les élèves allophones représentent un groupe extrêmement hétérogène. Il est essentiel de distinguer plusieurs types d'élèves allophones. Tout d'abord il y a les jeunes qui ont déjà suivi une scolarité régulière dans leur pays d'origine, majoritairement occidental. Pour ce groupe d'élèves, il s'agit principalement d'un travail de traduction. Ensuite, les jeunes dont le parcours scolaire a été interrompu, parfois à plusieurs reprises, pour des raisons diverses (manque d'argent, conflits, placement de longue durée dans un camp...). Ces jeunes arrivent dans notre pays avec un niveau de primaire, il faut donc commencer par rattraper le retard accumulé avant de pouvoir les faire travailler en classe régulière. Enfin, nous pouvons encore mettre en évidence les élèves allophones avec des difficultés d'apprentissages. Ces derniers demandent une attention particulière et le diagnostic est souvent long à poser puisque les difficultés sont tout d'abord mises sur le compte de la langue. Le dispositif mis en place dans cet établissement fonctionne mais pourrait être amélioré si les moyens mis à disposition de la classe de langue étaient plus importants.

Bibliographie

- Etat de Fribourg (2014). *Loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire*. Fribourg : Canton de Fribourg.
- Etat de Fribourg (2015). *Règlement d'exécution de la loi sur la scolarité obligatoire (provisoire). Avant-projet du 25 mars 2015*. Fribourg : Canton de Fribourg.
- Francequin, G. & Réal-Douté, M. (2001). Accueillir les enfants immigrants, *Enfances et Psy*, (16), 81-88.
- Fumeaux, P., Revol, O. & Hunziker B. (2013). Candidat à l'échec scolaire incompris et ignoré : l'enfant de migrants / Misunderstood and ignored candidate to the school failure : The child of migrants. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 61, 243-249.
- Perregaux, C., Ogay, T., Leanza, Y. & Dasen, P. (2001). *Intégrations et migrations. Regards pluridisciplinaires*. Paris : L'Harmattan.
- Sayad, A. (2014). *L'école et les enfants de l'immigration. Essais critiques*. Paris : Editions du Seuil.